

Etats-Généraux du féminisme français

Autor(en): **M.F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **18 (1930)**

Heft 326

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-259916>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

De-ci, De-là...

Une course aux bains de Baden, l'après-midi du 6 juin (43 S.). Les congressistes sont priées de faire leur choix parmi ces projets et d'indiquer en même temps le genre d'hôtel où elles désirent loger, la liste officielle leur sera envoyée sur demande. Trois nuits d'hôtel et les excursions devront être payées d'avance.

Le carnet de coupon donne droit à l'entrée en Autriche sans visa (passeport indispensable), à une réduction de 25 % sur les chemins de fer de l'Etat, et sur les bateaux du Danubé, à des cartes de tramway à prix réduit, à l'entrée libre dans les musées et les galeries, à un plan de la ville, à une réduction de la prime d'assurance-accident pour la durée du Congrès, à l'exonération de pourboires, à des prises cinématographiques lors de l'ouverture du Congrès et pendant les excursions, à un goûter dans les grands magasins Gerngross, à des places de théâtre à prix réduit.

Evidemment ce ne sont pas les parties de plaisir qui nous attirent avant tout à Vienne. Nous espérons que les congressistes ne manqueront pas d'assister aux délibérations et de se familiariser ainsi avec le travail du C. I. F. Nous ne pouvons parler ici de toutes les questions à l'ordre du jour; il y en a trop, et certaines des 50 propositions seront forcément sacrifiées, faute de temps. Mais un Congrès international nous donne une occasion unique d'apprendre à connaître les femmes les plus distinguées d'autres pays, il est un stimulant pour le travail futur de nos associations. Les Conseils nationaux de Femmes hongroises et tchécoslovaques ont si bien compris la valeur de ces rencontres qu'ils invitent les congressistes à visiter Budapest avant, et Prague après le Congrès.

Nous engageons les membres des Sociétés affiliées à notre Alliance nationale, et spécialement leurs Comités, à saisir cette occasion et à se joindre à notre délégation. S'il se trouvait plus de 20 personnes désireuses d'aller à Vienne, elles seraient les bienvenues à côté de la délégation officielle. Les inscriptions peuvent être adressées à M^{me} de Montet, Corseaux s. Vevey, et à M^{lle} Zellweger, Angensteinerstrasse, 16, Bâle. E. Z.

II. Etats-Généraux du Féminisme français

Plus près de nous, et comme date et comme distance, vont avoir lieu les Etats-Généraux du Féminisme, dont la deuxième session se tiendra à Paris (Musée Social, rue Las-Cases, le samedi 22 et le dimanche 23 mars prochain.

On se rappelle le succès, l'an dernier, de cette imposante manifestation d'un nombre considérable de Sociétés et de groupements féminins de tout ordre, réunis sous la présidence de M^{me} Avril de Sainte-Croix pour exposer, tels les Etats-Généraux de 1789, leurs désirs et leurs besoins, et il n'est pas étonnant que les femmes françaises, qui trouvent dans cette manifestation en masse l'expression de l'unité de leurs revendications de bases, pour ainsi dire, aient décidé de recommencer cette année. Voici le programme de cette prochaine session:

Samedi 22 mars, matin: Compte-rendu du Comité Exécutif, compte-rendu financier, session de 1931, projets et programme.

Samedi 22 mars, après-midi: La femme dans la vie économique: carrières administratives, carrières libérales, carrières manuelles, carrières industrielles et commerciales. Entraves qui limitent la vie professionnelle des femmes.

Dimanche 23 mars, après-midi. La femme dans les carrières sociales: la formation sociale, les écoles de service social, les carrières sociales, ce qu'elles sont, ce qu'elles pourraient être.

En outre, les Associations suffragistes françaises organisent pour le vendredi 21 mars au soir, à la salle des Sociétés Savantes, rue Danton, 8, un grand meeting suffragiste dont le programme définitif n'a pas encore paru; et un banquet aura lieu le dimanche 23 à midi au restaurant des Sociétés savantes, rue Danton, 8.

Nous pensons en donnant ici tous ces détails spécialement à nos lectrices de Suisse romande, qui pourraient s'offrir à cette occasion le plaisir de rencontrer les féministes françaises auxquelles les unissent tant de liens, et qui les accueilleront, nous en sommes certaines, avec la plus chaude cordialité. Il est prévu pour les visiteuses non déléguées des cartes individuelles à 15 fr. français, permettant d'assister à toutes les séances et de prendre part aux discussions; et — point à noter — les chemins de fer français ont accordé aux participantes aux Etats-Généraux un tarif réduit, le même que celui de la Saffa, soit le retour gratuit et l'aller plein tarif, ceci du 19 au 25 mars inclus. S'inscrire pour ces billets, en donnant tous les renseignements, auprès de M^{me} Chevalier-Maresq, 1 avenue Malakoff, Paris (16^e). M. F.

A la Pouponnière cantonale neuchâtoise.

On nous écrit:

Un fait nouveau d'un intérêt très grand dans l'organisation des études d'infirmières à la Pouponnière-Ecole neuchâtoise, c'est la création d'une catégorie d'élèves faisant un apprentissage plus complet et plus approfondi, qui durera deux ans et donnera droit au diplôme d'infirmière, non seulement auprès de nourrissons, mais aussi auprès des mères.

La directrice de la Pouponnière-Ecole et son Comité se sont justement préoccupés de donner à leurs élèves l'immense avantage d'une préparation professionnelle plus étendue, les mettant en parfaite égalité avec leurs collègues de l'Alliance suisse des infirmières pour mères et nourrissons, et leur permettant d'occuper à leur honneur les situations intéressantes offertes dans tous les coins du monde.

Dès mars 1930, il y aura ainsi deux catégories d'élèves à la Pouponnière-Ecole. L'une, la nouvelle, avec deux ans d'un apprentissage fait à la Pouponnière durant la première année, dans une Maternité, puis de nouveau à la Pouponnière, ou éventuellement en service privé durant la seconde année, forme des infirmières d'hygiène maternelle et infantile. La seconde catégorie ne comprend que dix-huit mois d'apprentissage à la Pouponnière, et prépare les infirmières pour nourrissons seulement.

Grâce à cet enseignement nouveau, plus complet, les élèves infirmières de la Pouponnière neuchâtoise joindront à la valeur morale, absolument indispensable, une valeur professionnelle indiscutable, les élevant à la hauteur de leurs devoirs. — Pour tous renseignements, s'adresser à Sœur Nelly Amstutz, directrice de la Pouponnière cantonale neuchâtoise du Châtelard sur les Brenets. J. V.

Avant la votation du 6 avril.

La Commission féminine de propagande pour la revision du régime des alcools nous prie de rappeler à nos lectrices que le très beau film réalisé sur l'initiative de M. Musy, président de la Confédération, pour soutenir la propagande en faveur de la revision du régime des alcools, *Quand mûrissent nos fruits*, est mis aussi à la disposition des sociétés féminines, soit pour une représentation publique, soit pour une représentation destinée aux classes supérieures des écoles. Il contient une série de tableaux sur la floraison des arbres fruitiers, la récolte des fruits; la cidrerie, la distillerie; les effets désastreux de l'abus de l'eau-de-vie pour la santé, la vie de famille, etc.; enfin l'utilisation sans alcool des fruits. Durée: 60 à 75 minutes. Le film, l'appareil et l'opérateur sont mis à la disposition des organisateurs de séances absolument gratuitement, le local et la publicité sont à leur charge.

Les commandes contenant des indications précises sur la date, le local et l'heure des représentations (celle des écoles doit avoir lieu le même jour que la représentation publique; éviter le samedi et le dimanche, déjà très pris), peuvent être adressées au Bureau de la Commission, 36, Schwarztor, Berne, à condition qu'elles arrivent assez tôt pour pouvoir être transmises à qui de droit.

N. D. L. R. — Nous croyons savoir qu'en ce qui concerne le canton de Genève en tout cas, le Comité cantonal d'action s'est assuré ce film pour des conférences et des séances dans toutes les communes et dans les principaux quartiers de la ville: il serait donc fâcheux de faire double emploi, et l'on fera bien de se renseigner avant toute démarche auprès du secrétaire général du Comité cantonal, M. Julien Lescaze, 11, Cours de Rive.

In Memoriam.

On nous écrit:

Les œuvres sociales de Lausanne déplorent la mort brutale survenue le 17 février, après une longue maladie, de M^{lle} Emma Secrétan, une des nôtres, qui a consacré toute sa vie à faire le bien, à soulager la peine et la souffrance d'autrui, un caractère d'une rare noblesse, un cœur ouvert à tout et à tous, une conscience scrupuleuse, une indiscutable autorité.

Diplômée de l'Ecole d'infirmières de Pérolles (Fribourg) et de l'Ecole d'études sociales pour femmes de Genève, M^{lle} Secrétan travailla avec un dévouement absolu de 1921 à 1925 comme infirmière visiteuse au Dispensaire antituberculeux de la Policlinique universitaire de Lausanne. Dès 1925, bien que n'y travaillant plus officiellement elle ne cessa de collaborer avec ses anciennes cama-